Assemblée générale élective

02-05-14

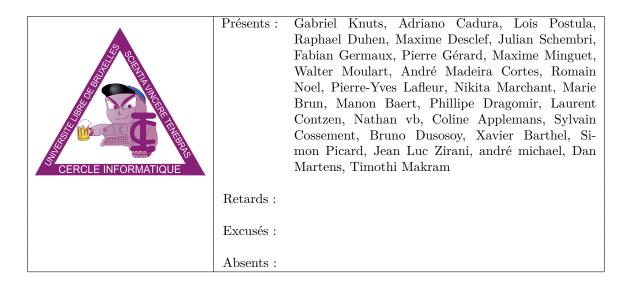


Table des matières

1	Vote des nouveaux status	2
2	Décharge du comité	3
3	Constitution du nouveau bureau	4
4	Constitution du nouveau comité	F

1 Vote des nouveaux status

1 COMPOSITION DU CA

1.1 RAJOUT DU 3ÈME POSTE BAR

Art 6: "7. trois délégués bar(Trésorier Bar, Stocks et Nettoyage)"

Nombre de vote(s) POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 4

1.2 BAR - CONDITIONS POUR LE POSTE

Art 7 : g. Les 3 postes du bar seront remplis dans l'ordre de préférence suivant : Trésorier Bar, Stocks, Nettoyage. Si le nombre de barmans élus est inférieur à 3, les barmans restants se divisent le ou les postes non remplis.

Nombre de vote(s) POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 1, nombre d'ABSTENTION: 3

1.3 HACKERSPACE - CONDITIONS POUR LE POSTE

Art. 7 : f. Le candidat au poste de délégué hackerspace doit avoir été approuvé par un vote à majorité de l'assemblée générale du hackerspace. Celle-ci est constituée des membres adhérents au Cercle et n'ayant pas été exclus du hackerspace. Celle-ci est convoquée par le délégué hackerspace sortant et à défaut, par le président.

Nombre de vote(s) POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 1, nombre d'ABSTENTION: 3

2 ORGANISATION DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

2.1 CONVOCATION POUR LES AGS

Art. 5 : Pour un maximum de visibilité, les convocations aux Assemblées Générales sont affichées aux valves du Département d'informatique de l'Université Libre de Bruxelles, envoyées par mailing list (cercle-informatique@cerkinfo.be), inscrites sur le forum internet du Cercle Informatique (www.cerkinfo.be) et sur la page facebook du Cercle Informatique (https://www.facebook.com/cerkinfo).

Nombre de vote(s) POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 4

2.2 RAJOUT DE L'AG MI-MANDAT

Art. 21 : a. Il doit être tenu, chaque année, une Assemblée Générale ordinaire (dite "Assemblée Générale de mi-mandat") vers la fin du mois de novembre ou le début du mois de décembre. Cette assemblée aura pour but de voir l'état des comptes actuel (via un bilan financier) et de demander aux membres du Conseil d'Administration d'effectuer un bilan moral pour la partie de leur mandat écoulée (de leur élection jusqu'au jour de l'Assemblée Générale) b. Il doit être tenu, chaque année, une Assemblée Générale ordinaire dans le courant du mois d'avril ou du mois de mai. Cette assemblée aura, à son ordre du jour notamment la décharge de chaque administrateur, l'élection des administrateurs entrant en fonction et se verra soumettre l'approbation des comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

Nombre de vote(s) POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 4

3 FOLKLORE

3.1 PROPOSITION DU COMITÉ DE BAPTÊME

Art. 7bis a. L'élection du président de baptême duCercle Informatique de l'Université Libre de Bruxelles doit avoir lieu endéans les deux semaines précédant la "semaine folklorique" du second quadrimestre. La date de cette élection doit être communiqué 8 jours plus tôt, par l'intermédiaire des mailing-lists et du forumdu Cercle Informatique de l'Université Libre de Bruxelles.

Nombre de vote(s) POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 1, nombre d'ABSTENTION: 3

b. Le candidat au poste de président de baptême doit avoir effectué une année de cooptation au baptême au sein du Cercle Informatique de l'Université Libre de Bruxelles. Il doit également avoir occupé antérieurement, durant un mandat complet au moins, un poste dans le Conseil d'Administration.

Nombre de vote(s) POUR : 24, nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION : 4

c. Le membre effectif qui n'aurait pas été baptisé au Cercle Informatique de l'Université Libre de Bruxelles, ou dans tout autre Cercle reconnu comme folklorique par le Conseil d'Administration, ne dispose pas du droit de vote pour l'élection du président de baptême.

Nombre de vote(s) POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 4

d. Le membre effectif, baptisé au Cercle informatique de l'Université Libre de Bruxelles, ou dans tout autre cercle reconnu comme folklorique par le Conseil d'Administration, dispose d'une voix pondérée à 1 pour l'élection du président de baptême. Le membre effectif faisant partie du Comité de Baptême, des toges ouvertes du Cercle Informatique de l'Université Libre de Bruxelles ou du Conseil d'Administration dispose d'une voix pondérée à 2 pour l'élection du président de baptême.

Nombre de vote(s) POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 4, nombre d'ABSTENTION: 0

Les 3 articles suivants ont été votées avec 24 POUR , 0 CONTRE et 4 ABSTENTION

- f. Le président de baptême est élu à la majorité absolue.
- g. Si le président de baptême nouvellement élu satisfait aux conditions édictées dans l'article 7 b), il est éligible délégué folklore de fait.
- h. Le candidat au poste de délégué folklore doit avoir effectué au moins une année de cooptation au baptême au sein du Cercle Informatique de l'Université Libre de Bruxelles.

2

```
Décharge du comité
Photos:
Manon Baert
nombre de votes POUR: 17, nombre de vote(s) CONTRE: 4, nombre d'ABSTENTION: 7
Samy Kolahi
nombre de votes POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 4
Bar:
Philippe Dragomir
nombre de votes POUR: 7, nombre de vote(s) CONTRE: 6, nombre d'ABSTENTION: 15
Allan Thies
nombre de votes POUR: 11, nombre de vote(s) CONTRE: 13, nombre d'ABSTENTION: 4
Photos:
Kevin Tassi
nombre de votes POUR: 22, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 6
Sport, Culture, Social et Librex:
Lois Postula
nombre de votes POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 4
Cours et Relation BA1:
Walter Moulart
nombre de votes POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 4
Propagande:
Maxime Minguet
nombre de votes POUR: 26, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 2
Hackerspace:
Nikita Marchant
nombre de votes POUR: 22, nombre de vote(s) CONTRE: 5, nombre d'ABSTENTION: 1
Web:
Romain Noel
nombre de votes POUR: 17, nombre de vote(s) CONTRE: 1, nombre d'ABSTENTION: 10
```

Bal:

Maxime Desclefs

nombre de votes POUR: 23, nombre de vote(s) CONTRE: 4, nombre d'ABSTENTION: 1

Julian Schembri

nombre de votes POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 4

FOSDEM:

Colas Goemine

nombre de votes POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 1, nombre d'ABSTENTION: 3

Valentin Humé

nombre de votes POUR : 20, nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :7

VPI:

Michael Seldrum

nombre de votes POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 4

VPE:

Raphael Duhen

nombre de votes POUR: 23, nombre de vote(s) CONTRE: 4, nombre d'ABSTENTION: 1

Tresorier : André Madeira Cortes

nombre de votes POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 4

Secretaire/Ancien:

Simon Picard

nombre de votes POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 3

President:

Xavier Barthel

nombre de votes POUR: 24, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 4

3 Constitution du nouveau bureau

Président de cercle :

Raphael Duhen

nombre de votes POUR: 22, nombre de vote(s) CONTRE: 1, nombre d'ABSTENTION: 5

VPI:

Simon Picard

nombre de votes POUR : 22 , nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :6

VPE:

Maxime Desclefs

nombre de votes POUR : 21 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :6

Tresorier:

Julian Schembri

nombre de votes POUR : 22 , nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :5

Folklore:

Selrum Michael

nombre de votes POUR: 11, nombre de vote(s) CONTRE: 10, nombre d'ABSTENTION: 6

Secretaire/Ancien:

Walter Moulart

nombre de votes POUR: 23, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 5

4 Constitution du nouveau comité

Bar(3 postes): Kevin Tassi nombre de votes POUR : 20, nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :7 Adriano Candura nombre de votes POUR: 20, nombre de vote(s) CONTRE: 1, nombre d'ABSTENTION: 7 Nathan Van Begin nombre de votes POUR : 29 , nombre de vote(s) CONTRE : 2, nombre d'ABSTENTION :7 Fosdem (2 postes): Nikita Marchant nombre de votes POUR: 19, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 9 Loïs Postula nombre de votes POUR: 22, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 6 Bal et MTSM (2 postes): Michael André nombre de votes POUR : 20, nombre de vote(s) CONTRE : 0, nombre d'ABSTENTION :8 Fabian Germeau nombre de votes POUR: 19, nombre de vote(s) CONTRE: 1, nombre d'ABSTENTION: 8 Photos: Gabriel Knuts nombre de votes POUR: 19, nombre de vote(s) CONTRE: 1, nombre d'ABSTENTION: 8 Hackerspace: Pierre Gérard nombre de votes POUR: 18, nombre de vote(s) CONTRE: 0, nombre d'ABSTENTION: 10 Sport, Culture, Social et Librex: Manon Baert nombre de votes POUR : 20, nombre de vote(s) CONTRE : 1, nombre d'ABSTENTION :7